



L'usage du QR Code présent sur les bracelets Fyve enfin dévoilé !

Communiqué de presse, Marseille, le 16 novembre 2022 – Si l'on connaissait déjà l'utilité du bracelet de paiement sans contact FYVE, aujourd'hui, on découvre ce qui se cache derrière le QR Code, présent sur chaque bracelet. Celui-ci permet de rejoindre la communauté des « Fyvers » pour profiter de bons plans, découvrir des contenus exclusifs et bien plus encore via un nouveau style de média communautaire !



Fyve est un bracelet de paiement, sans contact, sans compte bancaire, 100% sécurisé et ultra pratique.

Rappelons ses avantages !

- **Fun et rapide** : On paye d'un simple geste du poignet jusqu'à 50 € par transaction
- **Nomade** : On voyage léger et on paye partout dans le monde grâce à la mini-carte de paiement Transcash Mastercard® à glisser dans son bracelet !
- **Ajustable** : Il s'adapte à toutes les morphologies
- **Immédiateté** : On achète son bracelet et on le recharge chez son buraliste en espèces, par carte bancaire, par virement mais aussi par transfert d'argent entre cartes Transcash, via l'application mobile Transcash Mastercard ou depuis son espace Mon Compte accessible sur [Transcash.fr](https://www.transcash.fr).

Plus qu'un bracelet, le lien avec une communauté : « Les Fyvers »

Depuis le lancement de Fyve, chacun se questionnait sur la présence et l'utilité du QR code placé sur le bracelet.

>>> Celui-ci redirige l'utilisateur vers une **plateforme web dynamique** sur laquelle il accède à des **contenus exclusifs réservés à la communauté des Fyvers** : **bons plans, des jeux concours, des challenges ou encore des cadeaux adaptés aux périodes de l'année (festivals d'été, sports d'hivers...).**





Pour illustrer le propos : depuis le début du mois de septembre, une « **Roue des Fyvers** » a été mise en place, pour faire gagner chaque semaine une centaine de personnes. A la clé, des chargements de 5€ à 100€ et des places de cinéma Pathé Gaumont à remporter. Mais ce n'est qu'un début, Fyve prévoit déjà de proposer à la communauté de nouveaux deals, jeux-concours et bons plans dans les semaines à venir.

A terme, ce fil d'actualités dynamique fonctionnera comme un **média social et communautaire**, et les Fyvers pourront même s'échanger en direct LIVE leurs bons plans du moment.

« Avec Fyve, nous souhaitons à la fois répondre à une problématique d'usage, à savoir faciliter davantage le paiement sans contact, mais aussi fédérer nos utilisateurs. Ce QR Code est à la fois un moyen d'animer une communauté, celle des Fyvers, ceux qui souhaitent se libérer des contraintes et simplifier leur quotidien mais aussi ceux qui aiment se divertir, se retrouver autour d'offres personnalisées et exclusives... Sans aller jusqu'à parler de pouvoir d'achat, nous comptons bien proposer à notre communauté des promos et des bons plans qui plairont aux Fyvers et à leurs proches. » explique Richard Sportich – CEO de Fyve

Contact presse : Les Nouvelles RP

Julie Uzan : julie@lesnouvellesrp.com 01 42 26 84 87 / 06 16 50 72 96
Sarah Leroux : sarah@lesnouvellesrp.com 01 42 26 84 87 / 07 65 74 21 29



Transcash, « Ma Carte Sans Banque », est un programme proposé par la société MF-TEL, leader des solutions prépayées en libre-service en France, dirigée par Richard Sportich, Fondateur et Président. La carte de paiement et de retrait Transcash permet de bénéficier des services liés à une carte bancaire classique, sans conditions de revenus et sans vérification de solvabilité, sans compte bancaire, sans engagement. Lauréat du Trophée des Cartes innovantes en 2018, Transcash est le seul programme du marché à proposer des cartes de paiements interdépendantes et des bracelets de paiement sans contact, dans les commerces de proximité.

Mastercard est une marque déposée et le design des cercles est une marque commerciale de Mastercard International Incorporated. La Carte Transcash Mastercard est émise par Payrnet UAB en vertu d'une licence de Mastercard International Inc. PayrNet UAB est autorisé par la Banque de Lituanie à émettre de la monnaie électronique et à fournir les services de paiement associés (réf LB001994), sous la réglementation relative à la Monnaie Électronique et aux Institutions de Monnaie Électronique. Plus d'informations : www.transcash.fr